



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 22-mars-2015

Date de révision 24-mars-2015

Version 2

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Nom du produit MICROBAN DISINFECTANT SPRAY PLUS FRAG FREE  
Code du produit 221522902

### Autres moyens d'identification

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Professional Désinfectant  
Utilisations contre-indiquées Utilisez uniquement comme indiqué sur l'étiquette.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabriqué Pour / Distribué par  
Legend Brands Products  
15180 Josh Wilson Road  
Burlington, WA 98233  
800-932-3030

### Numéros de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence 1-800-535-5053  
24 heures sur 24

## 2. Identification des dangers

### Classification

Toxicité aiguë - orale	Non classé
LIQUIDES INFLAMMABLES	Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage

## VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

### Avertissement

LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES



### Conseils de prudence - Prévention

- Tenir loin de la / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes . - Interdiction de fumer
- Maintenir le récipient fermé de manière étanche
- Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
- Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / .? / antidéflagrant
- Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

### Conseils de prudence - Réponse

- Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDS)
  - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
  - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher.
  - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
  - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau.
- En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction.

### Conseils de prudence - Entreposage

- Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

### Conseils de prudence - Élimination

- Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### HNOC (danger non classé autrement)

#### AUTRES INFORMATIONS

Toxicité aiguë inconnue 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

## 3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
2-Propanol	67-63-0	3-7	*
Benzethonium Chloride	121-54-0	.1-1	*
2-Hydroxybiphenyl	90-43-7	.1-1	*

## 4. Premiers soins

### PREMIERS SOINS

#### Conseils généraux

Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

#### Contact avec la peau

Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage Si les symptômes persistent, appeler un médecin
<b>Inhalation</b>	Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de produits de décomposition.
<b>INGESTION</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin. NE PAS faire vomir.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	Tous les symptômes et effets supplémentaires sont décrits dans la section 11 : Informations toxicologie ..
------------------	--

### **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

## **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

**Agents extincteurs appropriés** Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

### **Moyens d'extinction inappropriés**

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers** Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète

## **6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
---------------------------------	---

### **Précautions environnementales**

<b>Précautions environnementales</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.
--------------------------------------	---

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

## **7. Manutention et stockage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser avec une ventilation locale. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Tenir loin de la / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes . - Interdiction de fumer. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.  
**Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Directives relatives à l'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-Propanol 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>

**NIOSH IDLH** *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**AUTRES INFORMATIONS** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).  
**Protection de la peau et du corps** Aucune mesure particulière de protection technique n'est requise.  
**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.  
**Hygiène générale** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	liquide
<b>apparence</b>	transparent
<b>Couleur</b>	Incolore
<b>Odeur</b>	Agréable
<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	6.5 - 7.5	
Densité	0.99	
Viscosité dynamique	eau mince	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	39 °C environ 102 °F	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	/
Taux d'évaporation	Même que l'eau	
inflammabilité (solide, gaz)		
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Lower flammability limit:	Aucun renseignement disponible	
pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
température de décomposition	Aucun renseignement disponible	

### AUTRES INFORMATIONS

Densité lbs/gal	8.23
Teneur en COV (%)	5.84

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune donnée disponible

<b>stabilité</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact avec les yeux</b>	Peut causer une irritation.

**Contact avec la peau** Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.  
**INGESTION** Peut être nocif par ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
2-Propanol 67-63-0	= 1870 mg/kg ( Rat )	= 4059 mg/kg ( Rabbit )	= 72600 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.  
**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.  
**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
2-Propanol 67-63-0	-	Group 3	-	X
2-Hydroxybiphenyl 90-43-7	-	Group 3	-	-

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

*Inclassable comme cancérogène pour l'humain*

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Effets sur les organes cibles** YEUX, Appareil respiratoire, Peau.  
**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

**Toxicité aiguë inconnue** 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
2-Propanol 67-63-0	1000: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 1000: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	9640: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 11130: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1400000: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50	13299: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
2-Hydroxybiphenyl 90-43-7	0.85: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	3.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 2.74: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 2.75: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 5.8: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	1 - 2.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

**Persistance et dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
2-Propanol 67-63-0	0.05
2-Hydroxybiphenyl 90-43-7	3.18

**Autres effets néfastes** Aucun renseignement disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des déchets** 70385-5 ( tous les conteneurs )  
Élimination des pesticides : Les déchets résultant de l'utilisation du produit peuvent être éliminés sur le site ou dans une installation d' élimination des déchets agréée .  
Élimination du Conteneur: Nonrempliable . Ne pas réutiliser ou remplir ce conteneur. Triple rinçage (ou équivalent) . Ensuite, proposez pour le recyclage , si disponible ou perforer et éliminer dans une décharge sanitaire, ou l'incinération , ou , si cela est autorisé par les autorités étatiques et locales , par combustion. si brûlé , rester en dehors de la fumée .  
Ne pas réutiliser le contenant.

**Emballage contaminé**  
**États-Unis - numéro de déchet EPA** D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
2-Propanol 67-63-0	Toxic Ignitable

### 14. Informations relatives au transport

**Note :** La description de l'expédition est spécifique au conteneur, cette information est fournie pour à une information de point de vue. S'il vous plaît se référer au conteneur et / ou les documents d'expédition pour la description appropriée de l'expédition avant l'offre des matériaux pour l'expédition. Pour plus d'informations, s'il vous plaît contacter le distributeur inscrit dans l'article 1 de ce document.

#### U.S. Department of Transportation (USDOT)

4x1 Gallon Case *Non réglementé*

Pails & Drums (<119 Gallons) *Non réglementé*

### 15. Renseignements sur la réglementation

#### Inventaires internationaux

TSCA *Est conforme à (aux)* LIS/LES *Est conforme à (aux)*

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

#### Règlements fédéraux aux États-Unis

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-Propanol - 67-63-0	1.0

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Non
<b>Risque d'incendie</b>	Oui
<b>Danger de réaction</b>	Non
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient des produits chimiques connus par l'État de la Californie pour causer des anomalies congénitales ou autres troubles liés à la reproduction.

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
2-Hydroxybiphenyl - 90-43-7	Carcinogen

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
2-Propanol 67-63-0	X	X	X
Propylene Glycol 57-55-6	X	-	X
2-Hydroxybiphenyl 90-43-7	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

**Numéro d'enregistrement du pesticide à l'EPA** 70385-5

**Déclaration de l'EPA**

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certains exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

**Étiquette de pesticide de l'EPA**

**AVERTISSEMENT** - Nocif en cas d'ingestion ( inhalé ou absorbé par la peau ) . Ne pas respirer les vapeurs ( poussières ou le brouillard ) . Ne pas mettre dans les yeux , la peau ou les clothing . Causes oeil ( et la peau ) Irritation .



Renseignements complémentaires Aucun renseignement disponible.

**16. Autres informations**

HMIS

Risques pour la santé <b>2</b>	inflammabilité <b>2</b>	Dangers physiques <b>0</b>	PROTECTION INDIVIDUELLE <b>B</b>
-----------------------------------	----------------------------	-------------------------------	-------------------------------------

Préparée par Département de la réglementation  
Date d'émission 22-mars-2015  
Date de révision 24-mars-2015

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

***Fin de la fiche signalétique***